

CENTRE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ-E-S

D'ELLWAGEN

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s Pôle Étude et Recensement des camps Zone Europe

RICOLLEAU-CONDETTE Claire Janvier 2022



PHOTO ©: EUOBSERVER, NIKOLAJ NIELSEN



CENTRE D'ACCUEIL DES REFUGIÉ-E-S D'ELLWANGEN

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La procédure de demande d'asile Les différents types de protection

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'épidémie de covid-19 Les mouvements de contestation Le cas des mineur-e-s isolé-e-s Le cas des femmes seules La sécurité au sein du centre

SOURCES ET RÉFÉRENCES

PAGE | 03 LOCALISATION |

Localisation du camp d' ELLWANGEN



LE CAMP DE ELLWANGEN SE SITUE :

- dans le Land de Bade-Wutemberg dans le district de Stuttgart,
- 48° 57' 35" nord, 10° 07' 56" est



SOURCE: GOOGLE MAPS

| CONTEXTE PAGE | 04

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

L'Etat fédéral d'Allemagne est l'un des pays européens qui reçoit le plus de demandes d'asile. Cette caractéristique remonte aux grands mouvements migratoires européens s'étant soldés par une crise de l'accueil européen de 2015 où plusieurs milliers de personnes ont migrés et sont arrivées en Europe pour y trouver refuge. Les flux entrants étant plus forts que la capacité d'accueil des Etats, ceux-ci ont dû rapidement s'adapter pour mettre en place de nouveau lieu de résidence pour cette nouvelle population. Le camp de transit de la ville d'Ellwangen [1] répond à ce besoin de l'Allemagne. Son but est de permettre d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes migrantes et réfugiées à partir de 2015. Les flux migratoires de plus en plus importants ont montré que l'Europe ne semblait pas prête à accueillir cette population de personnes déplacées. Certains pays se retrouvent rapidement dépassé comme la Grèce et l'Italie où les camps et centres d'accueil sont pleins voire surpeuplés. C'est pour cette raison que l'Allemagne ouvre des camps de « gestions » de ces flux humains importants et c'est dans ce contexte que le centre d'accueil d'Ellwangen sera mis en place. L'Allemagne se retrouve être le principal pays de destinations des flux migratoires vers l'Europe selon l'Organisation International des Migrations [2]. Plus d'un million de personnes demandent l'asile en Allemagne uniquement sur l'année 2015. Le d'Ellwangen est un camp de transit ou centre d'accueil initial. appelé Landeserstaufnahmeeinrichtung [3].

Ces centres d'accueil sont des endroits où sont amenés les personnes migrantes en attente des résultats de leur demande d'asile sur le territoire allemand4 . Suite à cela, ils seront dispersés dans les différents Länder (nom allemand qui serait un équivalent des régions françaises) que compte l'Allemagne. Les demandeur-euse-s d'asile sont réparti-e-s selon des quotas dans les différents « Länder » comme suivant :

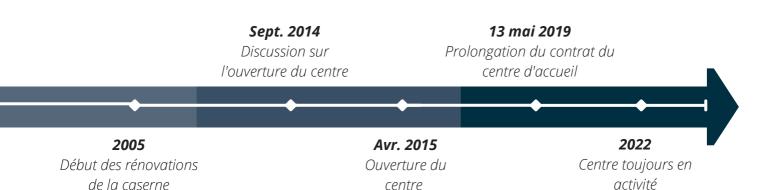


Le centre prend place dans une ancienne caserne qui se trouve proche d'un des bureaux officiels de l'Office fédéral des Migrations et des Réfugiés [6], appelé Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF) en allemand. Afin de pouvoir loger cette PAGE | 05

population, une ancienne caserne militaire qui était abandonnée depuis dix ans a été reconvertie et rénovée[7] pour l'accueil des migrant-e-s e et réfugié-e-s. Cette caserne n'a pas été entièrement reconvertie puisque seulement une partie des installations sont dédiées à l'accueil des personnes réfugiée-s. Le centre a ouvert en avril 2015. Dès septembre 2014, le projet était en discussion au sein de la ville et du district. Il a été mis en place avec un contrat d'utilisation de la caserne signé pour une durée de cinq ans avec la ville d'Ellwangen [8]. La caserne a été rénovée pour venir en aide au centre situé dans la ville de Karlsruhe. Ce centre s'était vu submergé avec l'intensification des différentes arrivées. La commune de BadeWurtemberg, où se trouve l'actuel centre d'Ellwangen, a accueilli jusqu'à trente mille personnes, créant une tension sur le centre de Karlsruhe, il était donc urgent de trouver une solution aussi bien pour les conditions de vie des hommes et femmes vivants dans ce centre que pour la commune l'hébergeant [9].

Les personnes sont arrivées doucement dans le centre jusqu'en septembre 2015. A partir de septembre, de plus en plus de personnes sont accueillies au sein de celui-ci [10]. Le nombre de personnes hébergées au sein de cette structure grimpe alors jusqu'à 4 900 personnes migrantes pour une capacité initiale de mille personnes [11], soit bien au-delà du seuil pour une vie décente. Le centre d'accueil d'Ellwangen est toujours en activité en 2021. Le contrat initial d'utilisation de la caserne de cinq ans aurait dû se finir en 2020.

Cependant, il a été prolongé le 13 mai 2019 par le maire de la ville, Karl Hilsenbek, l'administrateur de district, Klaus Pavel, et le secrétaire d'État, Julian Würtenberger. Tous les trois ont signé la prolongation du contrat d'exploitation des locaux occupés par le centre d'accueil jusqu'en 2022. Cette annonce a été faite par le biais d'un communiqué [12] ainsi que sur le site de la ville. Dès sa création, le centre a été accueilli d'une façon très positive par les habitant-e-s de la ville dont certain-e-s se sont portés volontaires pour aider à gérer l'organisation du centre [13]. Dans un rapport de 2017 [14], Amnesty International rapporte que non seulement au niveau social, la population locale a été accueillante mais également que les dons se sont faits en masse pour tous et toutes les bénéficiaires du centre. Néanmoins, une baisse du tourisme ainsi que plusieurs incidents ont participé à la dégradation de cette vision positive laissant une impression en demi-teinte [15].



LA POPULATION ACCUEILLIE

Le centre d'accueil d'Ellwangen compte entre 580 et 600 réfugié-e-s actuellement selon différentes sources journalistiques comme EUobservers [16], Infomigrants [17] et Amnesty International [18]. Le site EUobservers rapporte que le centre compte « à peu près 600 personnes » [19].

Les centre d'accueil initiaux sont des centres d'attente pour les personnes en procédure de demande d'asile. Dès l'obtention de la réponse, les personnes ayant eu une réponse positive sont amenés dans d'autres villes pour s'y établir. Etant l'un de ces centres, la population qui constitue le centre d'Ellwangen ne reste jamais la même. Ainsi les chiffres ne seront pas forcément les mêmes en fonction des arrivées. La population est très mouvante et aucun chiffre strict ne peut être donné.

|CAPACITÉ D'ACCUEIL DU CPR (NOMBRE DE PERSONNES):

Capacité minimale prévue

Population maximale accueillie (2015)

Nombre de personnes accueillies (2020)

Dans les faits, la ville d'Ellwangen et son maire 20 ont annoncé que le centre avait été construit pour compter entre 500 à 1000 places. Ces chiffres ont été difficilement respectés à l'ouverture du centre en 2015. Durant la première année d'activité du centre, plus de mille personnes vivaient sur le site en même temps [21]. La caserne a logé jusqu'à 4 900 personnes en même temps en 2015, chiffre largement au-dessus de la capacité maximale qui a pu être résorbé avant d'attendre un chiffre d'occupation stable ne dépassant pas les 700 personnes présentes en même temps [22].

Le centre reçoit une population principalement originaire d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne comme la Turquie, le Nigéria, l'Erythrée, le Ghana, le Cameroun ou le Gambie [23] qui représentent la moitié des résident-e-s. Le camp accueille également des ressortissant-e-s venus de Syrie, Chine, d'Inde, du Pakistan, d'Albanie et de Serbie [24].

| NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP : (DRAPEAUX AUX COINS ARRONDIS)



PAGE | 07 CONTEXTE |

Là encore, aucune information précise ne peut être donnée au vu de la mouvance de la population du centre. De plus, selon Amnesty International [25], le centre a rencontré des difficultés pour établir la nationalité de ses résident-e-s en cause des fraudes de résident-e-s Erythréen-ne-s étant en réalité Ethiopien-ne-s ou Syrien-ne-s.

La population du camp est en mouvement constant ce qui explique que peu d'informations sur la composition de celui-ci puissent être trouvées. Le journal allemand, Frankfurter Allgemeine, estime que la population est relativement jeune puisque la majorité de sa population a entre 25 et 38 ans [26] .

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La République Fédérale d'Allemagne compte différents types de centres pouvant accueillir la population migrante et les personnes en attente de leur statut de réfugié [27]. On compte les centres d'arrivée, ou centre d'accueil, dans lesquels se déroule toute la procédure d'asile des migrante-s; et les agences AnkER [28], acronyme de Ankunft, Entscheidung, Rückführung [29]. Ces centres AnkER ont été mis en place en 2018 par Angela Merkel. Ils ont pour but de centraliser toute la procédure de demande d'asile, de l'arrivée de la personne migrante à la décision finale de l'Office Fédéral en un seul bâtiment, sans transfert durant la procédure. Cependant, au sein de la population, ces nouveaux centres font monter la contestation sur le but de ceux-ci et leur fonctionnement [30].

LA PROCEDURE DE DEMANDE D'ASILE EN ALLEMAGNE

Pour demander l'asile en Allemagne, la présence du demandeur ou de la demandeuse d'asile doit être signalée dès son arrivée [31] aux autorités compétentes, par exemple à la police. A la suite de cela, la police les dirige dans des centres qui leur sont réservés. Les demandeurs et demandeuses d'asile ne disposent pas du choix de leurs lieux de résidence durant la procédure d'asile. Ils sont ainsi réparti-e-s sur tout le territoire national [32].

Lorsque l'enregistrement des potentiels demandeurs ou demandeuses d'asile est effectué, un certificat d'arrivée [33] doit être délivré à cette personne. Ce certificat permet de prouver que la personne concernée est enregistrée par les autorités comme demandeurs ou demandeuses d'asile.

Les données personnelles ainsi empreintes digitales des individus sont prélevées et assure aux individus en question un séjour temporaire en Allemagne. Durant la procédure d'enregistrement et celle de demande d'asile, les personnes concernées sont dans l'obligation de vivre dans les centres d'accueil où leur seront apportés tout ce qui est nécessaire à leurs besoins essentiels (alimentation, hygiène, ...) [34]. La République Fédérale d'Allemagne a signé la Convention de Genève [35] en 1953, ce qui signifie qu'une personne peut demander l'asile en son sein. La demande d'asile est une procédure longue qui ne permet pas automatiquement aux personnes d'être protégées. Quand le statut est obtenu, il donne aux personnes le possédant une protection internationale contre l'expulsion ou le rapatriement dans leur pays d'origine. Dans le cas contraire, deux possibilités s'offrent à la personne se voyant refuser la protection demandée, elle peut faire un recours contre la décision ou doit repartir dans son pays d'origine. Le recours doit, de préférence, être fait rapidement après la réception de la décision. Les dates limites pour faire ce recours sont indiquées sur le courrier mentionnant le rejet de la protection.

Il existe différentes protections accordées par l'Etat fédéral allemand dont le statut de réfugié qui offre une protection internationale. Mais le droit d'asile s'applique également à d'autres groupes de personnes [36].

On compte : les demandeurs d'asile potentiels, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires du droit de protection et bénéficiaires du droit de rester en Allemagne. Ces protections ne sont que temporaires en attente de la validation de la protection finale. Elles empêchent les personnes concernées de se faire expulser [37].

Dans le centre d'Ellwangen, on compte principalement des demandeurs d'asile et des demandeurs d'asile potentiels [38]. En effet, le centre met à disposition de chacun des infrastructures et des aides pour déposer sa demande d'asile puis laissent ces mêmes personnes patienter dans le centre des mois en attente d'une réponse [39].

Il est possible d'obtenir trois autres formes de protection en Allemagne : le droit 'asile, la protection subsidiaire et l'interdiction nationale d'expulsion selon le site de la BAMF [40]. Ces formes de protections permettent à la personne qui l'obtient de rester sur le territoire en toute légalité.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTION

STATUT DE RÉFUGIÉ-E-S

Offre une protection internationale Ce statut est basé sur la Convention de Genève de 1951. Il offre à la personne en bénéficiant : un permis de séjour de 3 ans, un permis d'établissement au bout de 5 ans, un accès au secteur de l'emploi et un accès privilégié au regroupement familial.

DROIT D'ASILE

Concerne les personnes qui pourraient être persécutées en cas de retour dans leur pays. Ces persécutions doivent violés les droits de l'homme pour être considérées comme tel, les mesures étatiques négative ne sont pas une persécution pertinente. Cela offre à la personne concernée un permis de séjour de 3 ans, un permis d'établissement au bout de 5 ans, la possibilité de travailler et le droit au regroupement familial privilégié.

PROTECTION SUBSIDIAIRE

Intervient quand les deux protections précédentes ne sont pas accordées mais que le risque dans le pays d'origine de la personne est élevé, aussi appelé « préjudice grave » [41]. Pour bénéficier de cette protection, les personnes doivent fournir des preuves de ce ou ces préjudices graves. Il ne s'agit

pas seulement de menaces de l'Etat ou du gouvernement d'origine de la personne. Cette protection garantit un permis de séjour d'un an qui peuvent être prolongé de 2 ans, un permis d'établissement au bout de 5 ans sous conditions et l'autorisation d'avoir un emploi. Cette protection n'est pas accordée à tous et nécessite quelques conditions. Tout danger pour l'Allemagne ou personne ayant commis un crime de guerre ou une infraction grave se verra refuser cette protection.

INTERDICTION NATIONALE D'EXPULSION

Destiné aux personnes qui ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays d'origine si leur rapatriement constitue une violation de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) ou qu'il y a un danger « concret et sérieux » [42] pour la vie ou la liberté de cette personne. Cette protection offre un permis de séjour d'un an avec possibilité de renouvellement multiple, un permis d'établissement au bout de 5 ans sous conditions et la possibilité d'exercer un emploi.



La République Fédérale d'Allemagne, plus particulièrement l'Office Fédéral des migrations et des réfugié-e-s [43] est l'unique gérant du centre d'accueil. Il s'agit d'un centre étatique où est effectuée la procédure de demande d'asile allemande et uniquement allemande. Le camp est un centre d'accueil initial pensé par l'Etat et qui se situe à 500 mètres d'une succursale de l'Office Fédérale des migrations et des réfugiés [44].

Le centre de la ville de Ellwangen est un centre d'accueil initial [45], ce qui signifie que c'est à cet endroit que sont accueillis les demandeurs et demandeuses d'asile. Ce centre leur permet de réaliser les étapes pour une admission initiale dont l'enregistrement et l'examen de santé. À la suite de cela, ils sont réaffectés dans d'autres villes ou districts allemands en fonction des compétences professionnelles et linguistiques dont chacun dispose. autorisés dans les parties communes du centre [46]. L'accès y était donc limité mais pas interdit.

Les hébergements sont pris en charge par l'État d'abord temporairement avant de trouver un logement fixe pour chacun. La prise en compte de ces différents facteurs permet une meilleure insertion, plus rapide et efficace.

Le centre d'accueil accueille les personnes enregistrées qui sont en procédure de demande d'asile ou en attente d'une réponse de la part de l'Office Fédéral des migrations et des réfugiés. L'accès y est donc limité en temps normal. Avant la pandémie de Covid-19, les personnes en demande d'asile arrivaient par bus ou accompagnées par les autorités locales après leur enregistrement. Les employés travaillant au centre ainsi que les bénévoles des associations étaient également autorisés dans les parties communes du centre [46]. L'accès y était donc limité mais pas interdit.

Le conseil régional de Stuttgart a également mis en place des forces de police à l'entrée du camp au mois de mai 2020 afin de s'assurer que la mise en quarantaine du centre soit respectée. Qu'il s'agisse d'entrée ou de sortie l'un comme l'autre était interdit, renforçant encore ce sentiment d'enfermement des occupant-e-s. 127 agents ont été réquisitionnés à Ellwangen, de même que dans d'autres centres pour les réfugié-e-s [49]. Suite à l'amélioration de l'épidémie, un couvre-feu obligatoire a été mis en place au centre avec la présence constante de forces de police devant l'enceinte du centre. Le retour du confinement en Allemagne, laisse prévoir le retour des forces de police à l'entrée du centre.



Cependant, les événements récents notamment représentés par la pandémie mondiale ainsi que les différents confinements ont largement restreint les accès au centre. Les occupant-e-s s'y sont retrouvé en confinement complet jusqu'en mai 2020 [47] provoquant un sentiment de frustration et d'enfermement encore plus prononcé pour les occupant-e-s.

La fin du confinement strict a vu la mise en place d'un couvre-feu, là encore limitant les déplacements des occupant-e-s. La mise en place d'un nouveau confinement jusqu'au 7 mars 2021 prolonge les différentes mesures d'isolement du centre [48].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

Le gestionnaire principal du centre d'accueil est l'Etat fédéral d'Allemagne. Plus précisément, la gestion du centre d'accueil initial est sous la responsabilité du Conseil régional de Stuttgart [50] depuis sa création et son ouverture en avril 2015. Chaque organisme intervenant dans la gestion du centre d'accueil a à sa charge la gestion d'un domaine précis.

Le conseil régional est aidé dans sa gestion par des institutions locales comme la ville d'Ellwangen ainsi que le bureau du district d'Ostalbkreis, mais également des bénévoles et prestataires privés [51] qui sont en charge des différentes activités mises en place au sein du centre.

• <u>Etat fédéral d'Allemagne :</u>



L'Etat fédéral d'Allemagne se doit de trouver un logement convenable pour chaque nouvel-le arrivant-e [52] à qui la demande d'asile est accordée.

• Conseil régional de Stuttgart:

Le conseil régional de Stuttgart, qui est à la charge du centre, doit s'assurer du bon fonctionnement du centre d'accueil, de son entretien, de la garantie de bonnes conditions de vie mais également du bon déroulement des procédures de demandes d'asile des occupante-s. Le conseil régional devra fournir toute l'aide dont les demandeur-euse-s ont besoin dans la réalisation de leur dossier. Cela comprend notamment l'aide de traducteur-rice-s, interprètes pour l'entretien qui est effectué durant la procédure, la prise en charge de l'examen de santé d'entrée mais également tout le matériel nécessaire [53] qui pourrait être demandé.

• Les prestataires privés:

Les prestataires privés sont chargés des différents besoins du quotidien comme les activités, les soins médicaux quotidiens, la sécurité du centre. Des associations spécialisées interviennent dans les domaines sociaux ou la garde d'enfants [54]. Les bénévoles interviennent plus largement pour donner des cours de langues ou dans l'organisation d'activités quotidiennes.

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP



Afin de s'occuper de la vie commune du centre, la ville fait appel à des prestataires privés dans différents domaines. La restauration, les soins quotidiens et les soins médicaux sont gérés par ces prestataires privés fournis par l'Etat [61].

Selon la mairie et son site internet, d'autres associations, celles-ci publiques, sont utilisées concernant les services de sécurité, la garde d'enfants et les associations de protection sociale [62]. De nombreux bénévoles sont également présents sur le centre pour assurer les activités quotidiennes au sein du centre et animer la vie des habitant-e-s [63].



Aucune liste détaillée des noms et des statuts des organisations ou acteurs locaux n'est disponible sur le site de la BAMF ou de la ville d'Ellwangen.



Le centre d'accueil d'Ellwangen a une capacité de 500 à 1000 personnes [64]. Actuellement le centre compte jusqu'à 600 occupant-e-s [65]. Malgré une capacité totale annoncée de 1000 personnes, le centre n'est pas adapté pour recevoir autant de personnes et leur garantir un niveau de vie décent. Les différents lieux de vie sont partagés entre plusieurs familles et peut aller jusqu'à 50 personnes pour un petit espace. Les occupant-e-s y sont très nombreux voire trop nombreux ce qui rend la vie en communauté compliquée et instaure une extrême proximité forcée [66]. Le centre dispose d'une cantine, de salles de soins médicaux, d'une salle de réunion mais également d'un centre de garde d'enfants [67]. Tous ces services sont fournis par des prestataires privés et fournissent tous-tes les occupants sur un pied d'égalité.

Concernant l'hygiène, le centre d'accueil initial d'Ellwangen présente de sérieuses lacunes. Toutes les commodités de salles d'eau, toilettes ou douches sont partagées par des groupes de 50 à 80 occupant-e-s [68] par salle d'eau. Des soins médicaux supplémentaires à la visite médicale obligatoire d'arrivée sont fournis aux occupants pour s'assurer de leur bonne santé. Mais ces mesures restent moindres comme nous permet de la constater les lacunes concernant l'hygiène et le manque d'intimité qui ont permis à l'épidémie de Coronavirus de se propager largement [69]. De plus, les personnes victimes de la maladie n'ont pas subi de procédure d'isolement permettant une plus grande infection des occupant-e-s [70]. Les personnes contaminées étaient mélangées aux personnes non contaminées et partageaient toujours les mêmes commodités que les personnes saines.



L'intégration des personnes réfugiées et migrantes du centre s'est relativement bien passée au sein de la population locale. Les habitants de la ville d'Ellwangen ont tout de suite accueilli le centre et ses occupant-e-s. Ils ont participé à l'installation de celui-ci. Malgré un accueil favorable, un pan russe de la population s'est montré hostile au centre et ses occupant-e-s, Cette hostilité a su s'atténuer avec le temps pour une cohabitation paisible [71].

Le centre étant un centre d'attente de la réponse finale du BAMF concernant les demandes d'asile, les occupant-e-s sont incité-e-s à suivre des cours de langues dispensés par des bénévoles. Au sein du centre, du travail leur est proposé par exemple dans la cantine ou dans l'accueil de nouveaux venue-s [72].

Le centre a été construit dans un ancien bâtiment militaire désaffecté [73]. Des travaux ont donc dû y être réalisé afin de le remettre en état pour accueillir dans de bonnes conditions les occupante-s. La rénovation a pris fin en 2016 soit un an après son ouverture. En attendant la fin des travaux de réhabilitation de la caserne, des tentes ont été installées. En plus de la cantine, des dortoirs et du centre de garde d'enfants, un terrain de sport a été habilité au sein du centre pour permettre aux occupant.es de pratiquer une activité sportive [74].

Le centre d'accueil d'Ellwangen se situe à quelques centaines de mètres du bureau régional du BAMF. Si à ses débuts, en 2015, le centre était constitué principalement de tentes pour faire face à un besoin immédiat et urgent [75], elles furent peu à peu démontées et remplacées. La dernière tente a été enlevée en mars 2016 à la fin des travaux de rénovation du bâtiment principal. La ville a réhabilité une partie de la base militaire Reinhardt afin d'en faire des logements pour tous-tes. La base n'a pas été totalement réhabilitée seulement une partie de celle-ci sert de logement pour le centre d'accueil [76]. On y trouve des logements, une cantine, une salle de réunion, des salles de bains, un centre de garde d'enfants et diverses salles dédiées aux soins médicaux ou à la préparation de la demande d'asile. Des infrastructures sportives et extérieures ont également été développées sur la base pour permettre les loisirs aux résidente-s et de pratiquer des activités extérieures [77].

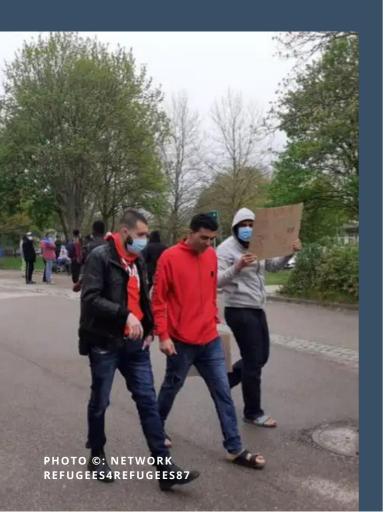




ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Comme dans de nombreux camps de réfugié-e-s et migrant-e-s en Allemagne, l'aspect sanitaire est largement négligé. La récente épidémie de coronavirus qui est survenu à Ellwangen [78] a mis en lumière ces manquements. Ce n'est pas le seul centre à avoir eu un fort taux de contamination en Allemagne. Le site d'informations Infomigrants [79] ou encore le journal régional Süddeutsche Zeitung80 évoque également que les camps de Mainz et Regensburg ont été largement touché par l'épidémie.



Pour le site Refugees4refugees [81] en lien direct avec les occupant-e-s du centre d'Ellwangen, les mesures sanitaires sont très en dessous des normes requises par le Haut Commissariat aux réfugiés. Les normes de distanciation préconisées par le gouvernement n'ont pas pu être respectées malgré les annonces du gouvernement. Les kits hygiéniques, le savon et le gel hydro alcoolique ne sont pas distribué en quantité suffisante. La distanciation est impossible surtout dans les commodités qui sont partagées entre jusqu'à 80 personnes

Le délai d'attente de réponse de l'Office fédéral en charge de l'examen des procédures d'asile est de 6 mois [82]. Durant 6 mois, les demandeur-euse-s sont logé-e-s dans le centre avant d'être possiblement emmenées dans une autre région en cas d'acceptation de la demande. Ce délai n'est pas toujours respecté par l'Office fédéral prolongeant le séjour de certain-e-s occupante-s de plusieurs semaines voire mois [83].

De même, l'épidémie de coronavirus a mis en pause les demandes d'asile et leur examen [84] ainsi que la répartition des possibles demandeureuse-s dans les différentes régions allemandes. Cela a créé une situation où le futur était inconnu pour de nombreuses personnes.

L'entassement et l'extrême proximité imposée est un facteur d'énervement et le centre d'accueil d'Ellwangen n'y fait pas exception.

Plusieurs incidents sont intervenus au cours de l'existence du centre, incidents qui ont pu être réglés. De même, certaines tensions ont pu éclater entre les différents occupant-es notamment concernant leur culture [85].

Les mouvements de contestations internes sont donc rares mais présents dans le centre. L'un de ces mouvements de contestation interne est bien entendu en lien avec le coronavirus et la large propagation de celui-ci.

Le 30 avril 2020, une manifestation a été organisée dans le centre comme le relate le site Refugees4refugees [86]. Cette manifestation était un moyen de faire entendre leurs revendications pour assurer leur bonne santé au sein du centre. Le centre ayant complétement fermé, il n'était plus possible pour les personnes habitant le centre d'accéder au supermarché créant une situation invivable. Les habitant-e-s de ce centre ont souffert de malnutrition. Cette manifestation s'est faite en petit comité, les rassemblements de grandes importances ayant été interdits.

LES MOUVEMENTS DE CONTESTATION

Un autre mouvement de contestation interne qui a été remarqué par la presse . Il s'est déroulé en 2018. Cette contestation s'est déroulée à la suite de la tentative d'expulsion par la police locale d'un jeune homme de 23 ans [88]. La police est intervenue afin d'emmener ce jeune homme à l'aéroport le plus proche et le faire rentrer dans son pays d'origine. Il s'était vu refuser la demande d'asile ainsi que les recours qu'il avait pu mettre en œuvre avec son avocat.

Plus de 200 occupant-e-s du centre ont tenté d'empêcher le rapatriement du jeune homme [89]. Des affrontements sont alors survenus entre la police et les occupant-e-s du centre entrainant alors une escalade de violence.

Cet incident a mené à l'arrestation de plusieurs des occupant-e-s du centre par la police. Cet incident a été relayé de nombreuses fois sur les réseaux sociaux et les journaux allemand tel que le Süddeutsche Zeitung ou encore Die Welt.

La tentative d'expulsion dont nous avons parlé précédemment est une violation des droits humains qui est encore sous le coup d'une étude par des juges [90]. Suite à cette tentative échouée qui s'est soldée par des affrontements violents, la police a organisé un raid de large ampleur afin de rapatrier le jeune homme le 3 mai 2018. Cette deuxième intervention a été accompagnée d'une fouille intensive de tout le centre pendant plusieurs heures selon Süeddeutsche Zeitung [91]. Selon la présidente du conseil bavarois pour les réfugiés, l'attente et l'incertitude de la déportation sont un poids très lourd pour les réfugié-e-s et demandeur-euse-s d'asile [92].

Le jeune homme a été transféré en Italie, pays de son entrée sur le sol européen, en juin 2018. Il a d'ailleurs porté plainte contre la violence des deux actions policières qui ont blessées des personnes présentes du centre ainsi que lui-même. Selon son avocat, "Son expulsion et son arrestation sont illégales car l'Allemagne est désormais responsable de sa procédure d'asile" [93].

Une dizaine de mois après les altercations au centre d'accueil d'Ellwangen, le journal Die Welt94 a publié un article remettant en cause la légalité de l'action. En effet, la fouille du centre et des effets personnels de ses occupant-e-s doit être soumise à un mandat que les policiers du raid n'avaient pas [95]. Malgré l'affirmation de la police du consentement des occupant-e-s, plusieurs plaintes ont été déposées à l'encontre de ce raid. Des enquêtes supplémentaires ont été commandés pour s'occuper des différents procès.

Une autre violation des droits humains, qui a provoqué également des contestations, est l'épidémie de coronavirus dans le centre ainsi que les mesures qui en ont découlés [96]. L'enfermement des occupant-e-s a créé de nombreux problèmes dont celui de la nourriture puisque malgré le fonctionnement d'une cantine, il était impossible de se rendre en supermarché [97].

LE CAS DES MINEUR-E-S ISOLÉ-E-S

Des mesures spéciales sont mises en place concernant les mineurs isolés et non accompagnés [98]. Cela concerne tous les enfants et jeunes de moins de 18 ans. Ces mesures sont disponibles sur le site officiel de la BAMF [99].

Toute personne de moins de 18 ans est considérée comme légalement mineure dans la République Fédérale d'Allemagne. Les mineur-e-s ne peuvent pas entreprendre d'action juridique pour demander le statut de réfugiés et une protection internationale. Ils se voient alors attitré un tuteur pour réaliser cette demande. Dans le cas de mineurs isolés, l'Office de la Jeunesse [100] prend le relais sur le BAMF et fourni une protection aux enfants et aux jeunes.

Cette protection les empêche d'être expulsés et leur permet d'être hébergés soit dans une famille d'accueil, soit dans un établissement spécialisé dans l'accueil de mineurs [101].

Le mineur passera également devant un tribunal afin d'établir un nouveau tuteur légal. Ce tuteur sera en mesure de déposer une demande d'asile pour l'enfant ou le jeune [102]. Seul le tuteur ou l'Office de la Jeunesse sont en mesure de déposer une demande d'asile pour le jeune ou l'enfant. Ils sont également présents comme accompagnant

lors de l'entretien individuel [103].

Un-e mineur-e qui obtient le statut de réfugié-e-s peut bénéficier du regroupement familial et faire venir ses parents proches en Allemagne pour qu'ils soient ensemble [104].

LE CAS DES FEMMES SEULES

L'Office fédérale des migrations et des réfugiés a également mis en place des offres dédiées aux femmes [105] qui passent par des projets d'intégration, d'offres sportives réservées aux femmes et de cours d'intégration. Les cours d'intégration sont plus particulièrement réservés aux femmes seules. Ce cours se compose de 900 leçons de cours de langues et 100 leçons de cours d'orientation. Il permet aux femmes seules de pouvoir apprendre l'allemand mais aussi d'avoir une vision et une réflexion sur les possibilités de carrières qui s'offrent à elles. Il est gratuit pour les demandeuses d'asile, les rapatriées tardives et les titulaires d'un titre de séjour [106].

LA SÉCURITÉ AU SEIN DU CENTRE

Plusieurs problèmes de sécurité des résident-e-s du centre ont vu le jour depuis son ouverture. Notamment en 2016 où un groupe malveillant originaire de Géorgie installe ses activités criminelles au sein du centre de manière illicite [107]. Ce groupe criminel ne faisait pas parti des résident-e-s du centre et s'était donc établi illégalement. Toujours en 2016, un problème lié à l'alcool et son addiction fut soulevé dans un rapport d'Amnesty International. Ce problème a, depuis, était réglé selon le maire de la ville [108].

Plus récemment, le centre a rencontré un problème concernant la santé de ses occupant-e-s. L'Allemagne comme ses voisins français et italiens a été massivement touchée par le virus du Covid-19

Des mesures sanitaires ont donc été prescrites par les gouvernements dans tout le pays comme le port du masque ou encore la distanciation. Ces mesures concernaient aussi les camps et centres d'accueil de réfugié.es et migrant.es. Le centre d'accueil initial d'Ellwangen a connu dès avril une contamination rapide et massive de ses résident-es atteignant 200 personnes malades sur l'ensemble du centre et jusqu'à plus de 300 personnes en avril 2020 [109].

Cette propagation record de la pandémie a été relayée dans plusieurs médias dont EUobserver [110] ou encore The Guardian [111] pour inciter le gouvernement à intervenir.

Cette rapide propagation s'explique par le manque de mesures sanitaires appliquées et de moyens fournis [112] au centre. Les résident-e-s sont entassés dans des infrastructures à la surface limitée. La distanciation entre les résident-e-s est donc impossible. De plus, les différents aménagements sanitaires (douches, toilettes) ou encore la salle de repas sont partagés. Les personnes étant des cas avérés de coronavirus sont mélangés parmi les résident- e-s favorisant l'échange du virus [113]. Le partage de ces espaces est obligatoire car leur nombre est limité. La mise en quarantaine ne peut pas être appliqué non plus dû à la taille de ces espaces. Additionné au manque de savon, désinfectant ou encore masque, le virus a pu se répandre mettant en danger la vie de plusieurs centaines de personnes [114].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] BAMF, Ellwangen (Außentelle), https://www.bamf.de/SharedDocs/Struktur/Organisationsei (Außentelle). nheiten/DE/Standorte/ellwangen-aseinheit.html;nn=282388
- [2] IOM, Migration, asile et réfugiés en Allemagne : comprendre les données, 22 janvier 2016, https://www.iom.int/fr/news/migration-asile-et-refugies-enallemagne-comprendre-les-données
- [3] Abréviation de Landeserstaufnahmeeinrichtung: LEA
- [4] AIDA, Asylum Information Database, Country Report: Germany, 2019 update, July 2020, glossaire, Germany, 2019 update, July https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/07/reportglossaire, download_aida_de_2019update.pdf
- [5] Internationl Organization for Migrations (IOM), https://www.iom.int/fr/news/migration-asile-et-refugies-enallemagne-comprendre-les-donnees
- [6] BAMF, Ellwangen (Ausstellen) https://www.bamf.de/SharedDocs/Struktur/Organisationsei (Ausstellen) nheiten/DE/Standorte/ellwangen-aseinheit.html;nn=282388
- [7] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, dans la routine », 20 https://www.amnesty.fr/refugies-etseptembre migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [8] Communiqué officiel de la ville d'Ellwangen sur la prolongation du contrat d'intallation, « Vertrag für Landeserstaufnahmeeinrichtung (LEA) wird verlängert », disponible sur le site de la ville : https://www.ellwangen.de/buerger/lebengesellschaft/ehrenamt-freizeit/landeserstaufnahmeeinrichtungellwangenlea/aktue

lles?

tx hwnews hwnews%5Baction%5D=show&tx hwnews hwne ws%5Bcontroller%5D=Newsartikel &tx_hwnews_hwnews%5BcurrentPage%5D=1&tx_hwnews_h

wnews%5Bnewsartikelld%5D=902&cHash=60b5b 3a7d14f0769810e15eacc649b42

- [9] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine
- [10] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine

[11] Ibid

- [12] Communiqué officiel de la ville d'Ellwangen, disponible sur le site de la ville : sur le sité de la ville : https://www.ellwangen.de/buerger/leben-gesellschaft/ehrenamt-freizeit/landeserstaufnahmeeinrichtungellwangenlea/aktue
- lles?
- tx hwnews hwnews%5Baction%5D=show&tx hwnews hwne ws%5Bcontroller%5D=Newsartikel &tx_hwnews_hwnews%5BcurrentPage%5D=1&tx_hwnews_h wnews%5Bnewsartikelld%5D=902&cHash=60b5b

3a7d14f0769810e15eacc649b42

- [13] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-etmigrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine
- [14] Ibid
- [15] Ibid

- [16] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive», EUobservers, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072
- [17] MACGREGOR Marion, «Germany : Asylum seekers protest against virus quarantine», Infomigrants, 18 mars 2020,
- https://www.infomigrants.net/en/post/23520/germanyasylum-seekers-protest-against-virus-quarantine
- [18] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [19] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive», EUobservers, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072
- [20] LEA Ellwangen sur le site de https://www.ellwangen.de/index.php?id=796 de ville :
- [21] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine

[22] Ibid

- [23] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive », Euobserver, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072
- [24] OLTERMANN Philip, « Refugees in German centre fear lack of protection as Covid-19 cases soar », The Guardian, 15 avril https://www.theguardian.com/world/2020/apr/15/refugeesin-german-centre-fearlack-of-protection-as-covid-19-cases-
- [25] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [26] SOLDT Rüdiger, « Jeder zweite Flüchtling in Ellwangen hat Corona », Frankfurter Allgemeine, 15 avril 2020, https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/fluechtlinge-inellwangen-jeder-zweite-hat-corona-16726558.html
- [27] ECRE, European Council on Refugees and Exiles, Place of detention, Germany, last update 30 novembre 2020, https://asylumineurope.org/reports/country/germany/detention-asylum-seekers/detention-conditions/placedetention/
- [28] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Centre d'arrivée et installations AnkER https://www.bamf.de/DE/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A nkunftszentren/ankunftszentren-node.html
- [29] Arrivée, Décision, Rapatriement en français
- [30] Plus d'information sur le site de surveillance des centre AnkER: https://www.anker-watch.de/en/about-us/
- [31] ECRE, European Council on Refugees and Exiles, Overview of the legal framework, last update 30 novembre
- https://asylumineurope.org/reports/country/germany/over view-legal-framework/
- [32] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Localisation des différents bureaux et centres, https://www.bamf.de/DE/Behoerde/Aufbau/Standorte/stan dorte-node.html

[33] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Arrivée et enregistrement, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/AnkunftRegistrierung/ankunft node.html;jsessionid=9E1F70A85A71E1C98A5BA2648632E54D .internet542

- [34] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Arrivée et enregistrement, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/AnkunftRegistrierung/ankunft enregistrement, registriérungnode.html;jsessionid=9E1F70A85A71E1C98A5BA2648632E54D .internet542
- [35] Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés, UNHCR France, https://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62.html
- [36] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Schutzformen/schutzformennode.html

[37] Ibid

- [38] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnah Ellwangen (LEA), Im https://www.ellwangen.de/index.php?id=796 Landeserstaufnahmeeinrichtung
- [39] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [40] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/AblaufAsylverfahrens/Schutzformen/schutzformennode.html
- [41] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Schutzformen/schutzformennode.html
- [42] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Schutzformen/schutzformennode.html
- [43] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, https://www.bamf.de/FR/Startseite/startseite_node.html;jse ssionid=9E1F70A85A71E1C98A5BA2648632E54D.i nternet542
- [44] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Ellwangen (Ausstellen), https://www.bamf.de/SharedDocs/Struktur/Organisationsei nheiten/DE/Standorte/ellwangen-aseinheit.html;nn=282388
- [45] ECRE, European Council on Refugees and Exiles, Types of accommodation, https://asylumineurope.org/reports/country/germany/rece ption-conditions/housing/types-accommodation/
- [46] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [47] OLTERMENN Philip, « Refugees in German centre fear lack of protection as Covid-19 cases soar », The Guardian, 15 avril https://www.theguardian.com/world/2020/apr/15/refugeesin-german-centre-fearlack-of-protection-as-covid-19-cases-
- [48] « Corona-Krise : Hunderte Soldaten im Südwesten angefordert », Süddeutsche Zeitung, 8 mai 2020, https://www.sueddeutsche.de/gesundheit/gesundheit-stuttgart-corona-krise-hunderte-soldaten-imsuedwestenangefordert-dpa.urn-newsml-dpa-com-20090101-200508-99-982050

[49] Ibid

- [50] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine
- [51] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnahmeeinrichtung Ellwangen (LEA), Im Detail, Ellwangen https://www.ellwangen.de/index.php?id=796
- [52] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Centre d'accueil responsable https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/AblaufAsylverfahrens/Aufnahmeeinrichtung/aufnah meeinrichtungnode.html;jsessionid=5FCDD826C6A16C0F9621BBEB10C4CAC 1.internet542
- BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Audition personnelle, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Anhoerung/anhoerungnode.html
- [54] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-etmigrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine
- [55] Pour une étude plus complète des étapes de la demandes d'asile https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/ablaufasylverfahrensnode.html
- [56] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Recours contre la décision, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Rechtsmittel/rechtsmittelnode.html
- [57] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Audition personnelle, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/A blaufAsylverfahrens/Anhoerung/anhoerungnode.html
- [58] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Audition personnelle, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/AblaufAsylverfahrens/Anhoerung/anhoerung/ blaufAsylverfahrens/Anhoerung/anhoerungnode.html

- [60] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Asile et protection des réfugiés en aperçu, https://www.bamf.de/FR/Themen/AsylFluechtlingsschutz/as ylfluechtlingsschutznode.html;jsessionid=BB00F0E5F46F6546 C9BD394EF93A9084.internet532
- [61] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine
- [62] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnahmeeinrichtung Ellwangen (LEA), Im Detail, https://www.ellwangen.de/index.php?id=796
- [63] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-etmigrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-
- [64] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-etmigrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-laroutine

[65] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive», EUobservers, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072

[66] Ibid

- [67] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnahmeeinrichtung Ellwangen (LEA), Im Detail, https://www.ellwangen.de/index.php?id=796
- [68] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine
- [69] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive », Euobserver, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072
- [70] OLTERMENN Philip, « Refugees in German centre fear lack of protection as Covid-19 cases soar », The Guardian, 15 avril 2020, https://www.theguardian.com/world/2020/apr/15/refugeesin-german-centre-fearlack-of-protection-as-covid-19-cases-soar
- [71] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine
- [72] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine

[73] Ibid

- [74] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnahmeeinrichtung Ellwangen (LÉA), Im Detail, https://www.ellwangen.de/index.php?id=796
- [75] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine

[76] Ibid

- [77] Stadt Ellwangen, Landeserstaufnahmeeinrichtung Ellwangen (LEA), Im Detail, https://www.ellwangen.de/index.php?id=796
- [78] « Coronavirus in der LEA Ellwangen: Warum sind so viele Bewihner infiziert », SWRAKTUELL, 15 avril 2020, https://www.swr.de/swraktuell/badenwuerttemberg/ulm/viele-infizierte-in-lea-ellwangen-100.htm
- [79] HAUSWEDELL Charlotte, « Coronavirus hits two more asylum shelters in Germany », Infomigrants, 28 mai 2020, https://www.infomigrants.net/en/post/25022/coronavirus-hits-two-more-asylum-shelters-in-germany
- [80] HENZLER Claudia et MITTLER Dietrich, « Man sieht tatenlos zu », Süddeutsche Zeitung, 16 avril 2020, https://www.sueddeutsche.de/politik/corona-fluechtlinge-sammelunterkuenfte-1.4878985
- [81] Flüchtlinge für Flüchtlinge (Refugees4Refugees), "Corona chaos in Ellwangen", 4 mai 2020, https://refugees4refugees.org/2020/05/04/corona-chaos-in-ellwangen-04-05-2020/
- [82] AIDA, Asylum Information Database, Country Report: Germany, 2019 update, July 2020, page 23 https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/07/report-download_aida_de_2019update.pdf

[83] HENZLER Claudia et MITTLER Dietrich, « Man sieht tatenlos zu », Süddeutsche Zeitung, 16 avril 2020, https://www.sueddeutsche.de/politik/corona-fluechtlinge-sammelunterkuenfte-1.4878985

[84] Ibid

- [85] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine
- [86] Flüchtlinge für Flüchtlinge (Refugees4Refugees), Leaked Protest plan forces spontaneous transfer of 40 camp inhabitants, 30 avril 2020, https://refugees4refugees.org/2020/04/30/ellwangen-30-04-2020-refugeesconfronts-the-camp-authority/
- [87] Flüchtlinge für Flüchtlinge (Refugees4Refugees), Leaked Protest plan forces spontaneous transfer of 40 camp inhabitants, 30 avril 2020, https://refugees4refugees.org/2020/04/30/ellwangen-30-04-2020-refugeesconfronts-the-camp-authority/
- [88] « Polizeieinsatz in LEA Ellwangen: Flüchtling verklagt Land », Süddeutsche Zeitung, 29 janvier 2021, https://www.sueddeutsche.de/politik/fluechtlingeellwangen-jagst-polizeieinsatz-in-lea-ellwangenfluechtlingverklagt-land-dpa.urn-newsml-dpa-com-20090101-210129-99-220569
- [89] KNIGHT Ben, « German police catch fugitive asylumseeker following raid », DW, 3 mai 2018, https://www.dw.com/en/german-police-catch-fugitiveasylum-seeker-following-raid/a-43638039
- [90] PUCHNER Stefan, « Richter zweifelt an Rechtmäßigkeit von Großrazzia in Ellwangen », Die Welt, 12 mars 2019, https://www.welt.de/vermischtes/article190187479/Ellwang en-Razzia-inLandeserstaufnahmeeinrichtungrechtswidrig.html
- [91] « Polizeieinsatz in LEA Ellwangen: Flüchtling verklagt Land », Süddeutsche Zeitung, 29 janvier 2021, https://www.sueddeutsche.de/politik/fluechtlingeellwangen-jagst-polizeieinsatz-in-lea-ellwangenfluechtlingverklagt-land-dpa.urn-newsml-dpa-com-20090101-210129-99-220569
- [92] KNIGHT Ben, « German police catch fugitive asylumseeker following raid », DW, 3 mai 2018, https://www.dw.com/en/german-police-catch-fugitiveasylum-seeker-following-raid/a-43638039
- [93] "Seine Abschiebung und die Verhaftung sind rechtswidrig, weil jetzt Deutschland für sein Asylverfahren zuständig ist" (version originale), HUMMEL Thomas, « Anwalt des Asylsuchenden: Verhaftung war "rechtswidrig" », Süddeutsche Zeitung, 4 mai 2018
- [94] PUCHNER Stefan, « Richter zweifelt an Rechtmäßigkeit von Großrazzia in Ellwangen », Die Welt, 12 mars 2019, https://www.welt.de/vermischtes/article190187479/Ellwang en-Razzia-in-

Landeserstaufnahmeeinrichtungrechtswidrig.html

[95] Ibid.

[96] Flüchtlinge für Flüchtlinge (Refugees4Refugees), "Corona chaos in Ellwangen", 4 mai 2020, https://refugees4refugees.org/2020/05/04/corona-chaos-in-ellwangen-04-05-2020/

[97] Ibid

[98] UNHCR, Haut-Commisariat aux réfugiés, Help Allemagne, Asile en Allemagne, https://help.unhcr.org/germany/fr/asile-en-allemagne/ [99] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Les mineurs non accompagnés, https://www.bamf.de/DE/Themen/AsylFluechtlingsschutz/U nbegleiteteMinderjaehrige/unbegleiteteminderjae hrigenode.html

[100] Jugendaemter, https://www.jugendaemter.com/jugendaemter-indeutschland/

[101] Ibid.

[102] SALEEM Aasim, « Réfugiés mineurs non accompagnés en Allemagne : ce qu'il faut savoir », Infomigrants, 13 avril 2018

[103] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Les mineurs non accompagnés, https://www.bamf.de/DE/Themen/AsylFluechtlingsschutz/U nbegleiteteMinderjaehrige/unbegleiteteminderjae hrigenode.html

[104] Ibid

[105] BAMF, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Offre pour les femmes, https://www.bamf.de/FR/Themen/Integration/Zugewandert eTeilnehmende/AngeboteFrauen/angebotefrauen-node.html

[106] Ibid

[107] Amnesty International, « Ellwangen, les hôtes s'installent dans la routine », 20 septembre 2017, https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/ellwangen-les-hotes-sintallent-dans-la-routine

[108] Ibid

[109] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive », Euobserver, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072

[110] Ibid

[111] LTERMENN Philip, « Refugees in German centre fear lack of protection as Covid-19 cases soar », The Guardian, 15 avril 2020, https://www.theguardian.com/world/2020/apr/15/refugeesin-german-centre-fearlack-of-protection-as-covid-19-cases-soar

[112] « Coronavirus in der LEA Ellwangen: Warum sind so viele Bewihner infiziert », SWRAKTUELL, 15 avril 2020, https://www.swr.de/swraktuell/baden-wuerttemberg/ulm/viele-infizierte-in-lea-ellwangen-100.html

[113] NIELSEN Nikolaj, « Half of refugees at German camp test Covid-19 positive», EUobservers, 16 avril 2020, https://euobserver.com/coronavirus/148072

[114] OLTERMENN Philip, « Refugees in German centre fear lack of protection as Covid-19 cases soar », The Guardian, 15 avril 2020, https://www.theguardian.com/world/2020/apr/15/refugeesin-german-centre-fearlack-of-protection-as-covid-19-cases-soar